



Conseil économique et social

Distr. générale
16 juillet 2019
Français
Original : anglais

Session de 2020

25 juillet 2019-22 juillet 2020

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Programme de travail de base du Conseil.
4. Élections, présentations de candidatures, confirmations et nominations.
5. Débat de haut niveau :
 - a) Réunion ministérielle du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée sous les auspices du Conseil ;
 - b) Concertation de haut niveau sur les tendances et les scénarios futurs et les effets à long terme des tendances actuelles sur la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
 - c) Forum pour la coopération en matière de développement.
6. Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil.
7. Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement :
 - a) Suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil ;
 - b) Rapports des Conseils d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et du Programme alimentaire mondial ;
 - c) Coopération Sud-Sud pour le développement.
8. Débat consacré à l'intégration.



9. Assistance économique spéciale, aide humanitaire et secours en cas de catastrophe.
10. Rôle du système des Nations Unies dans l'intégration des trois dimensions du développement durable dans l'application et le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
11. Application et suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies :
 - a) Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement ;
 - b) Examen et coordination de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020.
12. Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions :
 - a) Rapports des organes de coordination ;
 - b) Projet de budget-programme pour 2021 ;
 - c) Prise en compte de la problématique femmes-hommes dans l'ensemble des politiques et programmes du système des Nations Unies ;
 - d) Programme à long terme d'aide à Haïti ;
 - e) Pays africains qui sortent d'un conflit ;
 - f) Prévention et maîtrise des maladies non transmissibles.
13. Application des résolutions [50/227](#), [52/12 B](#), [57/270 B](#), [60/265](#), [61/16](#), [67/290](#), [68/1](#) et [72/305](#) de l'Assemblée générale.
14. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies.
15. Coopération régionale.
16. Répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé.
17. Organisations non gouvernementales.
18. Questions relatives à l'économie et à l'environnement :
 - a) Développement durable ;
 - b) Science et technique au service du développement ;
 - c) Statistiques ;
 - d) Établissements humains ;
 - e) Environnement ;
 - f) Population et développement ;
 - g) Administration publique et développement ;
 - h) Coopération internationale en matière fiscale ;
 - i) Information géospatiale ;
 - j) Les femmes et le développement ;

- k) Forum des Nations Unies sur les forêts ;
 - l) Assistance aux États tiers touchés par l'application de sanctions.
19. Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme :
- a) Promotion des femmes ;
 - b) Développement social ;
 - c) Prévention du crime et justice pénale ;
 - d) Stupéfiants ;
 - e) Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ;
 - f) Droits de l'homme ;
 - g) Instance permanente sur les questions autochtones ;
 - h) Application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.
-